

Chers collègues,

J'espère que vous allez le mieux possible en cette période complexe.

Comme vous le savez, à partir du mardi 6 avril, les établissements scolaires rentrent à nouveau dans une phase d'enseignement à distance généralisée. Pour rappel, voici le calendrier arrêté pour les prochaines semaines :

- **semaine du 6 au 10 avril** : enseignement à distance dans le premier et le second degré.
- **du samedi 10 avril au dimanche 25 avril** : congés scolaires.
- **semaine du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai** : enseignement à distance dans le second degré.
- **à compter du lundi 3 mai** : reprise des cours en présentiel dans les collèges et lycées, le cas échéant selon des modalités adaptées.

Vous avez largement montré, précédemment, votre volonté et votre capacité à adapter vos pédagogies et vos approches didactiques à la forme particulière de l'enseignement à distance. Nombre d'entre vous ont, notamment, mis en place des stratégies pédagogiques, dès la rentrée de septembre, pour familiariser leurs élèves avec des pratiques de communication à distance et l'utilisation de l'ENT en particulier. Vous pourrez, ainsi, vous appuyer sur vos expériences de l'an passé et de cette année, ainsi que sur celles de vos élèves, pour rendre vos échanges les plus efficaces et les plus riches possibles.

Néanmoins, mettre en œuvre une continuité pédagogique, adaptée à vos objectifs d'enseignement et aux contraintes logistiques que vos élèves et vous-même allez rencontrer, n'en demeure pas moins complexe. Pour certaines classes, vous allez peut-être faire le choix de continuer le travail démarré en présentiel en adaptant le scénario pédagogique à l'enseignement à distance, pour d'autres vous allez préférer lancer une nouvelle séquence, pensée spécifiquement pour ce cas de figure. Quels que soient vos choix, il apparaît important de veiller à bien calibrer le travail demandé afin que les élèves ne se trouvent pas dépassés par la quantité de travail à fournir, toutes disciplines confondues, comme cela a pu être le cas ponctuellement en début de premier confinement. Comme vous l'aviez fait lors de ce premier temps d'enseignement à distance, il est donc important de privilégier des séquences légères et ancrées dans des pratiques variées, qui n'engagent pas de nouveaux apprentissages, mais permettent de consolider des compétences déjà abordées en présentiel. Cela facilitera ainsi la prise en compte des divers degrés d'autonomie dont peuvent faire preuve vos élèves. Votre inventivité et l'aspect ludique que vous avez l'habitude de donner à vos incitations apparaissent également comme de véritables atouts pour permettre à ces derniers de ne pas décrocher. Les documents pédagogiques transmis aux élèves gagneront à être conçus de manière synthétique et hiérarchisée afin qu'ils puissent être compris par tous. Il est important que la mise en page facilite l'identification de la notion principale en jeu, la consigne ou les consignes, la durée approximative, la ou les techniques utilisées et le matériel nécessaire, les références artistiques à mettre en lien et, enfin, ce qui est à retenir de ce temps de pratique.

Concernant les ressources, vous retrouverez :

- les informations générales concernant la continuité pédagogique sur la page du site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) dédiée :  
<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

- des ressources spécifiques aux arts plastiques dans le cadre de la continuité pédagogique sur le site eduscol et sur la page arts plastiques du site académique :

<https://eduscol.education.fr/1992/continuite-pedagogique-en-arts-plastiques>

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/artsplastiques/continuite-pedagogique/>

S'il ne me semble pas opportun d'organiser de visioconférence par bassin dans l'immédiat, car vous allez être très occupés à concevoir et mettre en place cette nouvelle continuité pédagogique, cela pourra se faire ultérieurement, si la situation le nécessite. Vous pouvez, cependant, évidemment compter sur tout mon soutien. N'hésitez pas à me contacter si vous en ressentez le besoin.

La liste de diffusion reste également active. N'hésitez pas à vous en saisir à nouveau pour partager vos séquences, mais aussi vos questionnements. S'il est toujours enrichissant d'échanger sur ses pratiques pédagogiques, les périodes comme celle que nous traversons y invitent d'autant plus. Voici l'adresse à laquelle vous pouvez envoyer vos messages pour qu'ils soient diffusés à l'ensemble des collègues d'arts plastiques de l'académie : [arts-plastiques@ac-strasbourg.fr](mailto:arts-plastiques@ac-strasbourg.fr)

Je vous souhaite le weekend prolongé le plus agréable possible au regard de la situation que nous vivons et reste à votre écoute.

Bien cordialement

Elsa Mahieu-Dehaynin

--

**Elsa MAHIEU-DEHAYNIN**

Inspectrice d'académie

Inspectrice pédagogique régionale

Arts plastiques

en charge de l'enseignement de l'histoire des arts

Rectorat de l'académie de Strasbourg

6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg Cedex 9

Tél. 03 88 23 36 30 | P. 06 12 28 46 59

[www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)